

1. *Débitrice*: **Concept Kdo Sàrl**, route de l'Industrie 58,
1030 Bussigny-Lausanne

2. *Remarques*: A vous tiers intéressés.

La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du mardi 29 novembre 2005 à 16 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, (annule et remplace l'audience fixée au 29 août 2006 à 9 heures selon décision rendue le 15 août 2005), sur la demande de révocation du sursis concordataire accordé à Concept Kdo Sàrl, représentée par M. Jacques Lauber, agent d'affaires breveté à Lausanne.

Les créanciers intéressés qui entendent s'opposer à la révocation du sursis doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(03067562)